

Paramètres utilisés pour la cartographie					
Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
EM050203AL10	Essence de S-AFP	X	X	X	X
13	Général de couvert forestier (NF)	X	X	X	X
12	Matériau (résineux)	X	X	X	X
CT	Intervention d'origine	X	X	X	X
2007	Année d'intervention d'origine	X	X	X	X
EM050203AL10	Essence de S-AFP	X	X	X	X
EM050203AL10	Essence de S-AFP	X	X	X	X
EM050203AL10	Essence de S-AFP	X	X	X	X
EM050203AL10	Essence de S-AFP	X	X	X	X
EM050203AL10	Essence de S-AFP	X	X	X	X
EM050203AL10	Essence de S-AFP	X	X	X	X

**Exemple d'appellation**

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
EM050203AL10	EM050203AL10	BIG	CT 2007	DH	NF
75% 12m JN10	75% 4m 20				

**TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**  
 Les résineux constituent 75% à 100% de la surface terrière du peuplement.

**RESINEUX**  
 Les résineux constituent 75% à 100% de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE À DOMINANCE RESINEUSE**  
 Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE SANS DOMINANCE**  
 Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE**  
 Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

**FEUILLEUX**  
 Les feuillus constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE	RESINEUSES	CODE	FEUILLEUX	CODE	FEUILLEUX
EB	Épénette blanche	BIG	Boulquier gris	FO	Faîné noir
EN	Épénette noire	BJ	Boulquier jaune	FR	Frêne rouge
EU	Épénette rouille	BL	Boulquier à papier (blanc)	FA	Faîné
EV	Épénette de Norvège	CB	Chêne blanc	FT	Faillis tolérants à l'ombre
ME	Mélèze européen	CC	Chêne cendre	FE	Faillis exotiques
MH	Mélèze hybride	CG	Chêne à gros fruits	FZ	Faillis rebouss indéterminés
ML	Mélèze laricin	CH	Chêne à feuilles caduques	FI	Faillis à grandes feuilles
MR	Mélèze rouille	CI	Chêne icouane	NC	Noyer cendre
PC	Pin rigide (des côtes)	CM	Chêne à lanière	CV	Cuiver à gros fruits
PN	Pin rigide (des côtes)	CO	Chêne rouge	CA	Orme d'Amérique
PI	Pin naturel	EA	Érable argenté	OV	Osier de Virginie
PR	Pin rouge	EL	Érable rouge	PE	Peuplier baume
PS	Pin sylvestre	EB	Érable blanc	PL	Peuplier laricin
RS	Résineux résineux (de l'Est)	ES	Érable rouge	PD	Peuplier décoloré
RX	Résineux indéterminés	ES	Érable à sucre	FD	Fraîche blanc (de l'Est)
SB	Sapin Baumeier	FH	Faillis à stades humides	PT	Peuplier à écorce blanche
TO	Tuya occidental	FN	Faillis non commercialisés	TA	Tailleur d'Amérique

FEUILLETÉS	CLASSES D'ÂGE
0 à 20	10 à 20
21 à 40	41 à 60
41 à 60	61 à 80
61 à 80	81 à 100
81 à 100	101 à 120
101 à 120	121 et plus

**Étagement**  
 Intérieur (IN) / Supérieur (SUP)

Étage	Intérieur (IN)	Supérieur (SUP)
Monotage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%	
B-étage (BI) et 12-52	Couverture > 25% et Couverture > 25%	
Multitage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JI) et vieux irréguliers (VI).	

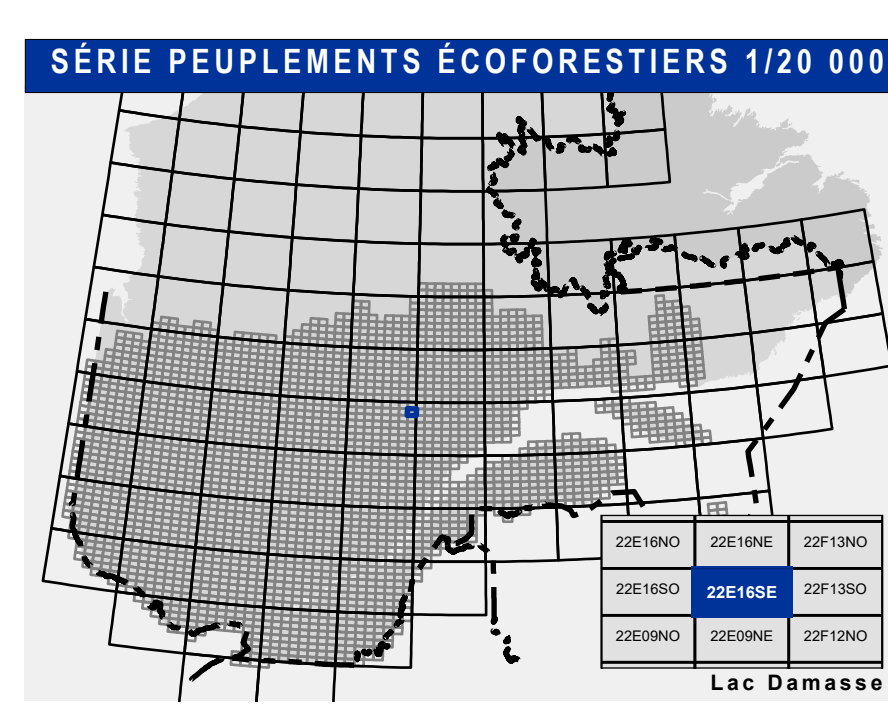
CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE	INTERVENTIONS PARTIELLES
BR	Brûls total	CA	Coupe d'assainissement
CH	Chablis total	CM	Coupe d'amélioration
DT	Dépensement total	CO	Coupe en damier
EG	Épidémie grave	CL	Coupe à diamètre limite
VER	Verget grave	CEA	Coupe progressive irrégulière

**TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS**

CODE	DÉSIGNATION	Taux d'inclinaison
DH	Dénué ou semi-dénué humide	Nulle
DS	Dénué ou semi-dénué sec	4% à 9%
AL	Aulnaie	9% à 15%
		Moyenne
		31% à 40%
		Écroulis
		Enroulé de 41% et plus

**CODE NON FORESTIER**

CODE	DÉSIGNATION
AR	Terrain agricole
AP	Aire d'épandage et débouché de plus
LI	Ligne de transport d'énergie
AF	Terrain agricole perturbé dans les secteurs à vocation forestière
AN	Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (non-bois)
CFO	Camp forestier



**Voies de communication et ponts**

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4-5
- NF - Non classé, ne répond pas aux critères HN 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

**Hydrographie écoforestière**

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

**Obstacles et infrastructures**

- ○ Bâtiment, silo, réservoir
- ⊥+ Chute, rapide, écouil
- ⊙ Centre de ski alpin
- ⊕ Hydrobase
- ⊗ Mine à ciel ouvert
- ⊙ Pyloène
- ⊙ Terrain de camping
- ⊙ Tour de télécommunication, tour
- ⊕ Barrage, barrage de castor
- ⊕ Remonte mécanique
- ⊕ Ligne de transport d'énergie

**Courbe de niveau**

- Courbe de niveau métresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

**Morcellement**

- Morcellement foncier

**Frontières**

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

**Peuplement écoforestier**

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

**Métadonnées**

- Surface de référence géodésique
- Système de référence géodésique
- Projection cartographique
- Origine des altitudes
- Équidistance des courbes de niveau
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille
- Longitude d'origine (médian centre)
- Latitude d'origine (équateur)
- Coordonnées d'origine
- Facteur d'échelle

**Sources**

Donnée : Assise cartographique (données topographiques) / Organisme : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune / Date : 14/04/2005

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

**Informations forestières**

Numéro inventaire écoforestier : 46 inventaire

Année des photos pour la production de la carte (Épaveilles de recensement forestier) : 2012

Date de mise à jour principale : Octobre 2023

Superficie nominale d'appellation des peuplements : 4 hectares

**Réalisation**

Production : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Diffusion : Direction des inventaires forestiers

**AVERTISSEMENT**

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MRNF à partir du système ROUTARD et contient l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec